

Hygiène

REF : CS2016001

Signataire : Nour Eddine CHABI

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : Subvention accordée par la CPAM à la Commune dans le cadre du programme M't dents.

EXPOSE :

Contexte :

Depuis que le Programme Départemental de Prévention Bucco-dentaire existe, la municipalité d'Aubervilliers s'est fortement impliquée dans la mise en œuvre de celui-ci par la signature d'une convention de partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Ce programme s'adresse aux classes de Moyennes-Grandes sections en écoles maternelles et les classes de CP à CM2 en écoles élémentaires. Les actions préventives se déroulent sous forme d'animations où sont mis en avant le rôle et l'importance des dents, l'importance du fluor pour prévenir la carie dentaire et l'importance d'aller chez le dentiste.

Ce partenariat s'est par la suite renforcé par l'arrivée de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) qui s'est jointe au programme par la mise en œuvre de la prise en charge dentaire **M't dents**. Cette arrivée a nécessité une réorganisation de travail qui a donné naissance au « **Suivi Personnalisé** » des enfants scolarisés en classe de CP. Seules 4 villes dans tout le département ont été retenues pour cette action. Notre municipalité, de par la qualité du travail fourni et les résultats obtenus, bénéficie pour la 2^{ème} année consécutive de ce dispositif.

Projet :

Le suivi personnalisé consiste à remettre directement (en mains propres) à l'enfant sa prise en charge et à favoriser le lien entre les parents et la CPAM afin de permettre un accès aux soins effectifs. Le programme défini par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie est financé sur le Fonds National de Prévention d'Education et d'Informations Sanitaires (FNPEIS) et réalisé en accord avec le Ministère de l'Education Nationale.

Ces actions seront dirigées en direction des enfants ayant 6 ans et scolarisés dans 7 classes de CP situées à Aubervilliers dans les quartiers classés **REP+**. Elles doivent se dérouler au cours de l'année scolaire 2016/2017 et devront impérativement être achevée au 31 janvier 2017.

Présentation budgétaire :

Montant et versement de la subvention :

L'action de sensibilisation portera sur 7 classes d'une moyenne de 25 enfants, soit :

7 X 25 enfants = 175 enfants.

Le financement est de 12 € par enfant ayant bénéficié de cette action, soit :

12 € X 175 = 2100 €

La Caisse nous accorde donc, au titre du soutien financier du projet, une somme de **2 100 euros.**

Celle-ci sera versée à la municipalité selon les modalités suivantes :

- 60% à la signature de la convention.
- Le solde à réception d'un tableau récapitulatif du déploiement de l'action et du bilan financier de l'action justifiant de l'utilisation des fonds.

Le RIB du service comptabilité de la municipalité devra être transmis à la Caisse en pièce jointe au retour de la présente convention signée.

Conclusion :

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'accepter la proposition partenariale de la CPAM
- D'approuver la convention et d'autoriser la Maire à la signer

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUÏ, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leila, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danièle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAÏRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués.

POUVOIRS :

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

**Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction Action sanitaire,
Sociale, Habitat, Logement**

Hygiène

REF : CS2016001

Signataire : NC

**OBJET : Subvention accordée par la CPAM à la Commune dans le cadre du programme
M't dents.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu la loi « Hôpital, Patients, Santé publique et Territoires » du 21 juillet 2009,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la santé publique,

Vu le budget communal ;

Vu le projet de convention relative à une subvention d'un montant de 2 100 euros entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie portant sur le projet de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire à destination d'enfants scolarisés sur le territoire de la Commune intitulé « M't dents » ;

Considérant l'implication de la Ville d'Aubervilliers dans une politique de santé active, reconnue et innovante ;

Considérant la volonté de la Commune de s'engager de façon volontariste avec l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, le préfet, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dans la signature d'un programme Départemental de Prévention Bucco-dentaire ;

Considérant que le programme M't dents sera un outil de prévention bucco- dentaires de santé afin d'améliorer et d'approfondir la réponse apportée aux besoins de santé de la population ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention de subvention d'un montant de 2 100 euros entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie portant sur le projet de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire à destination d'enfants scolarisés sur le territoire de la Commune intitulé « M't dents ».

AUTORISE la Maire à signer ladite convention telle que cette dernière figure en annexe de la présente délibération .

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET



L'adjoint délégué
Anthony DAGUET